

DECISION DE L'ORDONNATEUR**VIREMENT DE CREDIT N° 3**

BOURGUINAT Pascal, Le Maire, rend compte de sa décision prise par délégation du Conseil Municipal.
 Ce virement de crédit sera porté à la connaissance du comptable et du Conseil Municipal lors de sa séance la plus proche.

Objets : Ajustement crédits - Chapitre 16 - Rbt Cautions

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
165 (16) : Dépôts et cautionnements reçus	253,00		
2183 (21) : Matériel informatique	-160,00		
231 (23) : Immobilisations corporelles en cour	-93,00		
	0,00		
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	

A COSLEDAA-LUBE-BOAST, le 05/01/2026

Le Maire, *Pascal BOURGUINAT*

